



# Absence de réponse d'un agent immobilier suite à offre d'achat

Par **Chiaramel**, le **14/01/2013** à **21:27**

Bonjour,

Voici ma petite histoire concernant un achat de terrain. Il y a 3 acteurs: un vendeur, un acheteur, un agent.

## **Acte I:**

Nous visitons un terrain à vendre avec un agent immobilier le 19/12/12.

Pendant la visite, alors que nous lui disons notre intérêt (après avoir visité une 20aine de terrains, celui-ci était un coup de coeur), il cherche visiblement à nous décourager: "moi, je verrais bien un petit immeuble ici...".

Nous, voyant bien notre maison ici, nous continuons les démarches: Le soir même, nous lui demandons par mail le CU, le plan cadastral... il nous répond le 31/12/12.

## **Acte II:**

Entre temps, nous retournons sur le terrain avec mes parents, qui approuvent notre choix.

Lors de cette visite, le propriétaire, qui habite une maison sur la parcelle limitrophe, vient nous parler. Le contact passe bien, et nous échangeons nos n° de téléphone et email.

## **Acte III:**

Le 03 janvier, nous rappelons l'agent pour lui dire que nous souhaitons faire une offre d'achat. L'agent nous répond qu'il préfère attendre la mi-janvier avant d'avancer sur ce dossier avec nous, qu'il a proposé le terrain à un promoteur qui a un projet de petit immeuble, qu'il doit vérifier avec la Mairie si le COS peut-être modifié, et qu'en fonction de la décision du promoteur, on en reparlera... (Sachant que l'agence immobilière pour laquelle il travaille appartient à un groupe qui possède 3 constructeurs...).

Nous insistons: cela ne nous empêche pas de faire une offre, il la transmettra bien au propriétaire? Il répond un oui peu convainquant...

## **Acte IV:**

Le 06 janvier, nous retournons une 3ème fois sur le terrain pour bien nous assurer de notre choix avant d'envoyer l'offre d'achat. Le propriétaire vient à notre rencontre une nouvelle fois. Nous lui faisons part de ce que nous a dit l'agent. Il ouvre des yeux ronds: il n'a jamais été question de promoteur, d'immeuble, c'est hors de question, il ne veut pas d'immeuble devant sa maison!

Nous commençons à trouver les manières de cet agent "étranges".

## **Acte V:**

Le 07 janvier, nous envoyons par email à l'agent, CC au propriétaire, notre offre d'achat. Le propriétaire nous répond dès le lendemain qu'il accepte. Et depuis, pas de nouvelles de l'agent.

Existe-t-il un "défaut de réponse" des agents immobiliers? S'il ne répond pas, pouvons nous traiter de particulier à particulier? Je crains qu'il ne laisse trainer pour pouvoir traiter avec le promoteur et toucher une belle com'...

Merci de vos conseils!